

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

EURICAN Pneumo suspension injectable pour chiens

2. Composition

Par dose de 1 ml :

Substances actives :

Bordetella bronchiseptica, inactivé $\geq 1,6 \log_{10}^*$

Virus parainfluenza, inactivé $\geq 1,6 \log_{10}^*$

* Titre en anticorps obtenu chez le chien vacciné.

Adjuvant :

Hydroxyde d'aluminium (Al⁺⁺⁺) max 0,6 mg

Excipient :

Formol

Suspension opalescente et homogène.

3. Espèces cibles

Chiens.

4. Indications d'utilisation

Immunsation active pour réduire les signes cliniques causée par *Bordetella bronchiseptica* et parainfluenza type 2 (toux de chenil).

Début de l'immunité : 2 semaines après la primo-vaccination.

Durée de l'immunité : 1 an.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulièresMises en gardes particulières :

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Chez les jeunes chiots, la présence d'anticorps d'origine maternelle peut interférer avec le développement de la réponse immunitaire post-vaccinale.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Il est recommandé de vermifuger au moins 10 jours avant l'injection.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré, non mélangé, le même jour que les vaccins vivants atténués de la gamme Boehringer Ingelheim contre la maladie de Carré, les adénoviroses, la parvovirose et les vaccins inactivés de Boehringer Ingelheim contre *Leptospira canicola* et *Leptospira icterohaemorrhagiae*.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire que ceux mentionnés ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage :

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique 3.6 « Effets indésirables » n'a été constaté après injection d'une surdose de vaccin.

7. Effets indésirables

Chiens :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :

Hyperthermie.

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :

Nodule au site d'injection¹.

Réaction d'hypersensibilité².

¹ transitoire (jusqu'à 3 cm et jusqu'à 14 jours).

² un traitement symptomatique doit être administré.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie sous-cutanée.

Posologie : 1 dose de 1 ml.

Schéma de vaccination :

Primovaccination :

1^{ère} injection à partir de :

- 4 semaines d'âge chez les chiots nés de mères non vaccinées.

- 6 semaines d'âge chez les chiots nés de mères vaccinées.

2^{ème} injection : 2 à 3 semaines plus tard.

Rappels :

Une injection annuelle de vaccin est recommandée ; pour les reproducteurs avant la période de reproduction et 14 jours avant tout contact avec une collectivité canine.

Néanmoins, il est recommandé d'appliquer à nouveau une primovaccination si les animaux ont été vaccinés plus d'un an auparavant.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).
Protéger de la lumière. À conserver à l'abri du gel.

Ne pas utiliser le médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V135247

Présentation :

Boîte de 10 flacons de 1 dose.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Avril 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23
1050 Bruxelles
Belgique
Tél: + 32 2 773 34 56

Fabricant responsable de la libération des lots :
Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes
99, rue de l'Aviation
69800 Saint-Priest
France

17. Autres informations

La protection conférée par une primo-vaccination a été démontrée par épreuve virulente et celle conférée par un rappel a été évaluée par la réponse en anticorps.
Une réduction de l'excrétion lors d'affections respiratoires dues à *Bordetella bronchiseptica* et au virus parainfluenza de type 2 a été démontrée à la mise en place de l'immunité.